

Discussion autour des prévisions d'offre-demande d'électricité

Débat public

Ont participé au débat public :

M. MATHIEU	Président de la CPDP EPR
M. GIBLIN	Président de la CPDP THT Cotentin-Maine
Mme FAYSSE	CPDP EPR
M. MARIGNAC	Rapporteur du Groupe de travail pluraliste « Bilan prévisionnel RTE »
M. PHARABOD	RTE
M. GRAILLAT	EDF
M. SALOMON	NégaWatt
M. BONDUELLE	E&E
M. BRANCHE	DGEMP
M. RADANNE	Futur Facteur 4
M. GOUSSARD	RTE
Mme PAISANT-BEASSE	DRIRE Bretagne
Mme THOMAS	Conseil Régional de Bretagne

Introduction

**Monsieur MATHIEU
CPDP EPR**

Dans le cadre de notre débat, l'association des maires de l'Ille et Vilaine a demandé une expertise sur le volet régional de la question des prévisions de l'offre-demande d'électricité. Notre réunion d'aujourd'hui fait suite à la réunion publique du 16 novembre, qui s'était également tenue à Rennes. A l'occasion de cette réunion, Mme Gabillard avait formulé une critique très précise des hypothèses sur lesquelles s'était appuyé le RTE pour effectuer son bilan prévisionnel. Cette réunion se donne donc notamment pour objet de prolonger cet aspect du débat.

Je laisse à présent la parole à M. Marignac, rapporteur du Groupe de travail pluraliste « Bilan prévisionnel RTE ».

Réflexions nationales

.I Le cahier des charges et la place du bilan de RTE dans l'ensemble décisionnel

M. MARIGNAC, Enerdata

Le groupe de travail sur le bilan prévisionnel RTE a été mis en place conjointement par les deux Commissions. L'objectif de ce groupe de travail était de formuler différents *scenarii* et d'analyser la sensibilité de ces prévisions à l'aune d'hypothèses plus contrastées. Les travaux de ce groupe se sont principalement articulés autour de 4 grands thèmes :

- l'exercice prévisionnel dans le processus de décision ;
- les prévisions du bilan RTE ;
- la définition du cadre prospectif ;
- les spécificités de la Région Bretagne.

Une note de la DRIRE a permis de bien souligner le fait que la Bretagne se distingue aujourd'hui par la relative urgence à laquelle elle est confrontée.

La réalisation d'un bilan prévisionnel par le RTE constitue une obligation légale.

De la salle

Pouvez-vous nous indiquer à quoi correspondent les acronymes Enerdata, PPI et DGEMP ?

M. MARIGNAC, Enerdata

Enerdata est un bureau d'études basé à Grenoble qui est intervenu dans le cadre de nos travaux. Quant à la PPI, elle désigne la programmation pluriannuelle des investissements.

M. BRANCHE, DGEMP

La DGEMP est la Direction Générale Energie et Matières Premières, dont la DIDEME est une sous-division.

M. MARIGNAC, Enerdata

L'ensemble des acteurs concernés n'ont pas la même utilisation de ce bilan prévisionnel. Pour RTE, le bilan prévisionnel a un rôle d'alerte et d'identification des moyens de production supplémentaires à mettre en œuvre au cours des années à venir afin d'assurer l'adéquation entre la production et les besoins. Pour EDF, il s'agit de s'inscrire dans le cadre des objectifs de la PPI et de la loi, mais également de prendre en compte des éléments fournis par RTE en vue de la prise de décisions industrielles ultérieures.

Les travaux du groupe de travail ont permis d'identifier un certain nombre de problèmes, notamment l'insuffisante articulation entre le court, le moyen et le long terme et le problème de la cohérence entre le niveau national et le niveau régional.

.II Les prévisions RTE à l'horizon 2020

M. PHARABOD, RTE

Je me propose de vous présenter ce soir les prévisions de consommation effectuées par le RTE. Ces prévisions sont essentielles car c'est sur elles que se fonde la politique de production énergétique afin d'assurer la sécurité énergétique du pays. Ces prévisions ont un horizon à 2020, ce qui à la fois proche et lointain.

La réalisation de ces prévisions passe par l'analyse de différents facteurs, notamment la consommation observée au cours des années précédentes. La consommation a aujourd'hui tendance à ralentir, après avoir atteint un pic dans les années 1980. Nous prévoyons une poursuite de cette tendance baissière, en dépit de la croissance de l'activité économique. Cela démontre que la France, à l'instar de l'ensemble des pays développés, est en phase d'amélioration de son efficacité énergétique. En outre, la France mène également une politique de maîtrise de la demande d'électricité (MDE), même si les effets de cette politique sont encore marginaux.

M. MARIGNAC, Enerdata

La première étape a consisté à évaluer la cohérence entre les hypothèses socioéconomiques sur lesquelles reposaient les différents travaux prospectifs réalisés et le bilan prévisionnel de RTE. Or, il s'est avéré qu'il n'existait aucun écart significatif entre les hypothèses retenues par le RTE et l'évolution prévisionnelle des besoins énergétiques fondamentaux. L'ensemble de ces travaux fait ressortir une prévision comprise entre 550 et 600 TWh en 2020, même si Négawatt avance un chiffre inférieur de 20 %.

M. MATHIEU

Pour une bonne compréhension de la discussions, je précise que le vocable Facteur 4 correspond à la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre.

M. SALOMON, Négawatt

Notre association rassemble des praticiens de l'énergie. Nous travaillons sur divers *scenarii* de maîtrise de la consommation énergétique, par une plus grande sobriété et un recours plus important aux énergies renouvelables. Cette sobriété s'entend au niveau individuel, mais surtout au niveau collectif.

Notre méthode de travail consiste à mettre en évidence les meilleures techniques disponibles, sans pour autant prôner de rupture technologique. L'idée est de travailler essentiellement sur les appareillages et leur rendement. Il s'agit de supprimer les appareils les moins performants, ce qui suppose naturellement une politique très volontariste. Il s'agit également de développer l'énergie photovoltaïque, l'énergie éolienne, la cogénération et de sortir du nucléaire par arrêt progressif des centrales électronucléaires.

Le scénario que nous privilégions suppose une progression de la part de l'électricité dans le total des énergies finales. Cette part est aujourd'hui comprise entre 22 % et 23 % de l'énergie finale et devrait, à horizon 2020, se situer entre 33 % et 34 %, si notre proposition était suivie.

En dernier lieu, je voudrais insister sur l'importance de ne pas se cantonner à une analyse purement électrique, dans la mesure où il est tout à fait possible de procéder à un certain nombre de substitutions énergétiques, notamment dans le domaine thermique.

M. BONDUELLE, E&E

En tout premier lieu, je précise que E & E signifie *Environnement et Energie*. Nous combattons l'idée selon laquelle l'avenir ne peut être appréhendé que sous le seul angle d'une croissance permanente. Nous dénonçons également l'inefficacité de bon nombre d'appareillages, notamment dans le domaine de la climatisation.

Les certificats blancs consistent en une obligation faite aux distributeurs de faire des économies d'énergie. Au Royaume-Uni, cette pratique a permis une réduction de 13 TWh par an. Ce pays se situe donc davantage dans la logique identifiée par NegaWatt que dans celle du scénario R3 de RTE. Les économies en question sont très faciles à identifier et à mettre en œuvre. En Allemagne, l'ambition est de parvenir, par ce biais, de réaliser une économie de l'ordre de 20 %.

La filière bois a du mal à se développer faute d'acteurs de taille suffisante. Pourtant, le nombre d'emplois que le développement de cette filière serait susceptible de générer est 10 fois supérieur à ce qu'il est dans le nucléaire. Selon nos estimations, la substitution est de l'ordre de 8 TWh en usages thermiques.

Nous plaçons également pour le développement de la microgénération, dont nous estimons qu'elle a tout à fait sa place dans un environnement libéral. Cette pratique passe par l'installation à domicile d'une petite chaudière à gaz. Les prévisions actuelles tablent sur la mise en place de plusieurs dizaines de millions de chaudières de ce type d'ici 2020, pour une économie comprise entre 100 et 150 TWh, soit un niveau d'économie encore plus ambitieux que celui annoncé par NegaWatt.

En dernier lieu, nous considérons que la question des économies de pointe est clairement une question du ressort du service public. Or, le RTE nous objecte que ce sujet n'est pas de sa compétence. Je ne peux donc que conclure mon propos sur cette note pessimiste.

M. BRANCHE, DGEMP

En réaction à l'intervention de Monsieur Bonduelle, je tiens à souligner qu'il n'est pas du tout évident que l'effacement puisse permettre des économies substantielles sur le réseau de transport.

Par ailleurs, en réaction au propos de Monsieur Marignac sur le processus décisionnel, je voudrais souligner que l'horizon de la PPI est assez court et ne porte que sur 10 ou 15 ans. Cela dit, en cas d'excédent de la production électrique, nous aurons toujours la possibilité de l'exporter vers les autres pays européens.

De la salle

Il va de soi que dans ce scénario, la France conserverait chez elle tous les déchets nucléaires ainsi produits !

.III La conciliation entre les prévisions de RTE et les trajectoires à l'horizon 2050

M. BRANCHE, DGEMP

Je vous rappelle que nous sommes tenus par les 3 préoccupations suivantes :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la sécurité d'approvisionnement ;
- la maîtrise des prix.

De la salle

Tout dépend de ce qui est inclus dans les prix ! Si la différence est payée par les contribuables, les données sont faussées !

M. MARIGNAC, Enerdata

Parmi les conclusions du groupe de travail, nous avons notamment abordé la question de la cohérence entre les moyens de production centralisés et le développement de la production décentralisée. Le facteur 4 impose, pour les moyens centralisés, des moyens peu producteurs de gaz à effet de serre, ce qui impose de très lourds investissements.

M. GRAILLAT, EDF

Tout d'abord, je tiens à dire que nous avons éprouvé un vif intérêt à participer aux travaux du groupe de travail. Je souhaiterais néanmoins formuler les quelques remarques suivantes. Premièrement, la cogénération est effectivement intéressante, mais elle suppose un fort développement des réseaux de gaz. A quel rythme serions-nous capables d'assurer ce développement. Deuxièmement, en ce qui concerne le développement du recours au chauffage au bois, il nécessite préalablement le développement de systèmes de traitement des fumées ce qui, à terme, peut s'avérer fort coûteux.

Par ailleurs, je vous rappelle également qu'EDF est avant tout préoccupée par la question de la production. Or, j'imagine mal qu'il soit possible de remplacer, en l'espace d'une quarantaine d'années, la production nucléaire de 80 % de l'électricité consommée en France, dans le scénario consistant à laisser les actuelles centrales électronucléaires aller jusqu'au terme de leur vie opérationnelle sans les remplacer.

M. BRANCHE, DGEMP

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que si l'énergie est peu chère, le consommateur est nécessairement moins motivé par la réalisation d'économies d'énergie. Par ailleurs, en ce qui concerne le chauffage électrique, une étude de l'ADEME a permis d'établir qu'un radiateur électrique émet autant de CO₂ qu'un chauffage au gaz. Il n'y a donc aucun intérêt à chercher à limiter le chauffage électrique. En revanche, il est tout à fait sensé de chercher à diminuer le besoin de chauffage en lui-même, notamment par une meilleure isolation des bâtiments.

M. SALOMON, NégaWatt

La proposition de NégaWatt consiste à stabiliser l'utilisation des énergies fossiles à son niveau actuel. Si nous ne le faisons pas, l'impératif d'atteindre les objectifs du facteur 4 nous conduira nécessairement à une prolongation du recours au nucléaire. Je tiens d'ailleurs à souligner que les pouvoirs publics allemands se sont récemment livrés à une étude prospective et qu'ils sont arrivés aux mêmes conclusions que nous.

En conclusion, nous sommes aujourd'hui confrontés à trois échéances :

- **L'échéance 2015/2020**
Cette échéance consiste à assurer notre sécurité énergétique à court terme.
- **L'échéance 2050**
Les choix pour 2050 commencent aujourd'hui. Pourquoi attendre ?
- **L'échéance de la fin du siècle**
Un équipement comme l'EPR est conçu pour durer une soixantaine d'années, c'est-à-dire pour une fin de vie opérationnelle située entre 2080 et 2100. Quel sera le paysage énergétique à ce moment-là, notamment à la lumière de l'épuisement des ressources mondiales d'uranium ?

.IV Le déficit de prospective énergétique**M. RADANNE, Futur Facteur 4**

J'insiste sur le fait que le principal objectif de la prospective consiste à créer un consensus général sur la question de l'énergie. En effet, les travaux actuels n'ont que peu de chances d'aboutir à des prévisions solides si la population ne s'approprie pas les politiques publiques énergétiques mises en place par les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, nous devons répondre à un certain nombre de grandes questions.

- **La question de la croissance économique**
Que sera l'ampleur de cette croissance et la nature de l'activité ?
- **La question des dimensions temporelles**
En ce qui concerne les grandes infrastructures lourdes, rien ne peut être décidé sur une temporalité de moins de 10 ans.
- **La question de l'évolution technologique**
La situation pourrait changer significativement en cas de rupture technologique majeure, par exemple en ce qui concerne le stockage de l'électricité.
- **La question des comportements individuels**
La moitié de la consommation française d'électricité correspond aux actes de la vie privée des personnes, ce qui est colossal.

Mon souhait personnel est que nous puissions évoluer vers des *scenarii* qui soient de nature à emporter l'adhésion du plus grand nombre. Cela suppose une amélioration de la qualité du débat public à ce sujet et de sa complexité technique, dont nous ne devons pas avoir peur.

Je souhaiterais également que les réductions de contraintes se voient attribuer une *priorité morale* sur la question de la production et des modes de production.

En dernier lieu, je constate avec regret que le nucléaire représente 17 % de l'énergie finale consommée en France, mais accapare 100 % du débat ! Pour un certain nombre de raisons (réchauffement climatique, raréfaction des énergies fossiles, etc.), nous entrons à présent dans une nouvelle période énergétique et j'insiste sur l'importance d'inscrire le débat sur les *scenarii* très en amont du débat sur les moyens.

.V Questions / réponses

De la salle

Comment le prix de l'énergie est-il aujourd'hui établi et les risques majeurs de type Chernobyl sont-ils provisionnés ? J'ai assisté à une simulation d'accident à Flamanville et j'ai été horrifié par le niveau d'impréparation du personnel militaire en charge des opérations.

M. GRAILLAT, EDF

L'ensemble du démantèlement et le traitement des déchets nucléaires sont entièrement provisionnés dans nos comptes, comme cela a d'ailleurs été attesté par la Cour des Comptes. En ce qui concerne le prix, il intègre tout et est payé par les consommateurs d'aujourd'hui et non par la prochaine génération. Pour ce qui est des assurances, il existe tout un système de conventions internationales qui font obligation à EDF de s'assurer pour un montant de 100 millions d'euros. Ce montant passera d'ailleurs prochainement à 700 millions d'euros pour l'indemnisation des personnes en cas d'accident.

De la salle

Ce montant est dérisoire, compte tenu de l'ampleur des risques en cas d'accident !

M. GRAILLAT, EDF

Ce montant correspond à une obligation fixée par les conventions globales.

De la salle

En ce qui me concerne, je voudrais souligner que les maisons autonomes existent déjà. Il suffit donc de les généraliser, ce qui ne nécessite rien d'autre qu'une volonté politique. J'ajoute également que le principe de l'économie d'énergie devrait servir de base à toute réflexion en matière énergétique.

De la salle

Je souhaiterais que Monsieur Branche revienne sur l'idée que le chauffage électrique ne pollue pas plus que le chauffage au gaz, ce qui implique une totale ignorance de la question des déchets nucléaires, dont la durée de vie s'étend sur plusieurs millions d'années ! Dans ces conditions, comment provisionner quoi que ce soit ?

M. BRANCHE, DGEMP

Je me suis limité à comparer le niveau d'émission de CO₂ des deux modes de chauffage. Cela n'invalide pas du tout vos propos sur les déchets nucléaires, que je ne conteste absolument pas.

M. GRAILLAT, EDF

J'ajoute que personne n'a jamais prétendu que Flamanville 3 visait à satisfaire la demande électrique à horizon 2015. En outre, nous sommes opposés à la pratique consistant à opposer les énergies entre elles.

M. MATHIEU

Il me semble que Monsieur Graillat a mal compris la question sur les provisions. En effet, EDF n'a pas du tout provisionné le coût de l'enfouissement des déchets nucléaires.

M. GRAILLAT, EDF

Je maintiens ma réponse. Nous provisionnons le coût qui est communément admis.

Les spécificités de la Région Bretagne

M. GIBLIN

Les représentants de la région Bretagne ont activement participé à nos travaux et ils vont pouvoir nous présenter leur point de vue sur la question et nous faire bénéficier de leur expérience de terrain.

.I Le constat de la situation

M. GOUSSARD, RTE

En tout premier lieu, il convient de bien tenir compte du fait que la Bretagne est très pauvre en moyens de production énergétique. Elle est alimentée par des lignes sur lesquelles l'intensité énergétique diminue en fonction de la longueur de ces lignes, à la manière de la diminution de la pression de l'eau dans un tuyau. Cette situation pose le problème du risque d'écroulement de tension (*black out*) en cas d'incident, comme cela s'est déjà vu dans certains pays européens. Une solution à ce problème consiste à installer des compensateurs statiques, ce qui va être fait à Lorient et à Saint Brioux. Il va néanmoins être nécessaire d'attirer des producteurs dans le nord de la Bretagne afin de sécuriser l'approvisionnement énergétique de cette zone géographique.

.II L'action de l'Etat en région

Mme PAISANT-BEASSE, DRIRE Bretagne

Suite à la présentation de Monsieur Goussard, je voudrais ajouter que la Bretagne est également caractérisée par une hausse de la consommation énergétique beaucoup plus importante que dans le reste de la France, notamment dans la pointe.

Je souhaiterais aujourd'hui aborder les sujets suivants.

- **Le CPER 2000-2006**

Il vise à renforcer et à développer de nouvelles actions dans le domaine des ENR et de la MDE.

- **Le PASER**

Un groupe de travail a été mis en place au niveau régional, associant EDF, RTE et les pétroliers, ce qui a constitué une première. Le PASER vise notamment à atteindre une diversification énergétique, à développer les énergies renouvelables, à promouvoir la HQE et à mettre en place une politique régionale de valorisation technologique dans le domaine de l'énergie. Ce dernier point est conduit par la DRIRE.

- **L'exercice PPI**

Jusqu'à lors, les problématiques spécifiques à la Bretagne n'avaient encore jamais été identifiées au niveau national, ce qui est fait aujourd'hui.

- **L'élaboration du 2^{ème} schéma de développement du réseau public de transport**

L'objectif de cet exercice est d'identifier les zones de fragilité électrique. Dans le cas de la Bretagne, un groupe de travail a été mis en place en 2005 pour travailler sur la mise en application du scénario R1 à la lumière des spécificités de la Bretagne. Ce schéma est revu tous les deux ans.

En conclusion, la question de l'énergie est très importante pour la Bretagne, mais constitue également un sujet relativement nouveau. Des réflexions sont aujourd'hui engagées, mais il reste encore beaucoup à faire.

.III Les actions de la Collectivité régionale

Mme THOMAS, Conseil Régional de Bretagne

Je rappelle que les trois axes de travail que nous avons privilégiés sont les suivants :

- la maîtrise de l'énergie ;
- la sécurité de l'approvisionnement ;
- la promotion et le développement des énergies renouvelables.

Or, la pratique nous amène à constater que ces trois sujets n'en font en fait qu'un seul et ne peuvent absolument pas être distingués les uns des autres, ce dont les décideurs ne sont manifestement pas du tout conscients.

En ce qui concerne la prospective, il est clair que nous manquons totalement de certitudes sur l'évolution de la consommation et des besoins à horizon 2020. Nous devons donc avoir l'humilité de reconnaître qu'il est nécessaire d'élargir le bouquet énergétique. Or, c'est là que le bât blesse puisque les constats, quelle que soit leur pertinence, ne donnent lieu à aucune innovation, comme le démontre la réflexion en cours sur l'EPR. J'en veux pour preuve l'absence totale de réflexion sérieuse sur des sujets comme la méthanisation de la pointe, par exemple.

Mon constat aboutit donc à une véritable déception et à la conclusion que ce dont nous avons aujourd'hui besoin, c'est une véritable *révolution culturelle* vis-à-vis de l'énergie.

.IV Questions / réponses

De la salle

Pour en revenir à un sujet abordé précédemment, non seulement le chauffage électrique produit autant de CO₂ que le chauffage au gaz, mais il pose également les très graves problèmes de la gestion des déchets radioactifs et du risque d'attentat terroriste contre les installations nucléaires !

De la salle

Je suis étonné des propos de Monsieur Branche au sujet de la surproduction éolienne, dans la mesure où les vents ne soufflent pas toujours en même temps.

M. BRANCHE, DGEMP

Il est tout à fait exact que les vents ne peuvent pas souffler en permanence, mais je n'ai jamais évoqué de surproduction éolienne.

De la salle

Comment se fait-il que la future ligne THT Cotentin-Maine ne prévoit aucun raccordement éolien ?

M. GOUSSARD, RTE

En Bretagne, nous n'avons qu'un seul régime de vent, les vents d'ouest, ce qui explique que l'éolien ne peut pas contribuer à la production de pointe.

De la salle

Qu'en est-il des conditions de travail des mineurs au Niger ?

M. GRAILLAT, EDF

Cette question est du ressort d'Areva, mais je crois pouvoir dire que leurs conditions de travail sont à présent les mêmes que celles de leurs collègues français.

De la salle

Je voudrais souligner que l'énergie nucléaire ne représente que 6 % de la consommation énergétique mondiale. Il est donc douteux que le nucléaire soit à même de répondre à l'enjeu du réchauffement climatique.

M. GRAILLAT, EDF

Les chiffres que vous avancez sont exacts, mais j'attire votre attention sur le fait qu'aujourd'hui, dans le monde, 40 % des émissions de gaz à effet de serre sont imputables à la production électrique. En France, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, cette part est de 8 %. Cela ne signifie pas que le nucléaire constitue l'unique réponse aux défis de la consommation énergétique et de la préservation de l'environnement, mais il ne peut pas être écarté aussi facilement.

Mme THOMAS, Conseil Régional de Bretagne

Pour préciser ce que j'ai dit lors de mon intervention au sujet de l'EPR, si la Bretagne était raccordée à l'EPR, je crains que cela n'hypothèque d'autres modes de production plus innovants, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

De la salle

Je représente la CGT RTE et je dois dire que j'ai été choqué d'entendre que le cas spécifique de la Bretagne n'avait jamais été pris en compte auparavant, ce qui est totalement faux.

Par ailleurs, je mets n'importe quel industriel au défi de s'installer aujourd'hui dans le Morbihan. Au train où vont les choses, l'insuffisance de l'approvisionnement électrique de la Bretagne risque d'entraver très sérieusement ses perspectives de développement économique. Aujourd'hui, ce qui « *sauve* » la Bretagne, c'est la péréquation tarifaire nationale. Par conséquent, si le prix de l'électricité devait augmenter dans cette région, cela serait très lourd de conséquences, notamment en termes de désindustrialisation.

De la salle

Pour ma part, j'ai la conviction que nous gagnerions à développer les synergies entre régions du Grand Ouest.

M. LE SCORNEC, Conseil Régional des Pays de Loire

J'ai effectivement commencé à travailler avec Madame Thomas à ce sujet et je dois d'ailleurs la rencontrer à nouveau très prochainement.

M. RADANNE, Futur Facteur 4

A ce stade du débat, permettez-moi de formuler deux observations ayant le mérite d'*appuyer là où cela fait mal* :

- dans la mesure où le réseau breton est soumis à un réel risque de chute de tension, est-il cohérent de faire la promotion du chauffage électrique et de toutes les applications électriques en général ? En clair : est-il normal de vendre un produit dont on ne dispose pas ?
- par ailleurs, les Bretons sont tout à fait clairs sur leur refus d'accueillir une centrale électronucléaire sur leur territoire, mais n'en sont pas moins les champions du chauffage domestique électrique !

De la salle

Quelles sont les alternatives à la ligne très haute tension ?

M. GIBLIN

Le rapport d'expertise sera disponible à partir de vendredi et il sera consultable sur notre site web.

De la salle

A-t-il été envisagé l'arrêt des réacteurs de Flamanville 1 et Flamanville 2, ce qui aurait le mérite de diminuer le nombre de cibles potentielles pour les terroristes ?

M. GRAILLAT, EDF

Flamanville 1 et Flamanville 2 sont des unités relativement récentes et qui fonctionnent bien. Il n'y a donc aucune raison de les arrêter. Je tiens à souligner que nous exploitons nos centrales électronucléaires en toute sûreté et que chacun de nos sites fait l'objet de 40 visites de contrôle par an.

De la salle

Je représente l'ADEME et je souhaiterais vous soumettre le fait qu'une réforme de l'appel de puissance dans le domaine de la réfrigération du lait dans les fermes bretonnes serait susceptible de permettre une économie de 20 mégawatts.

De la salle

EDF participe-t-il au paiement de la facture de l'enfouissement des déchets ?

M. GRAILLAT, EDF

Nous provisionnons le coût que va représenter le stockage de nos déchets.

De la salle

Quelles auraient été les conséquences sur l'EPR s'il avait été touché par un tsunami du type de celui survenu l'an dernier dans le Golfe du Bengale ?

M. GRAILLAT, EDF

Une centrale électronucléaire indienne a subi ce tsunami. Elle a été inondée, ce qui n'a entraîné aucun problème car elle était équipée d'un système d'arrêt automatique. Elle a ensuite pu être remise en fonctionnement normalement.

De la salle

Quelle est la définition qu'EDF donne au développement durable ? Considérez-vous que le fait de léguer des déchets nucléaires aux générations futures s'inscrive réellement dans une logique de développement durable ?

M. GRAILLAT, EDF

Le nucléaire n'est certes pas la panacée, mais il n'a pas que des désavantages. L'absence d'impact climatique est tout de même un atout considérable. En outre, il est exact que les réserves mondiales d'uranium ne sont pas inépuisables, mais l'avènement futur des réacteurs à neutrons rapides sera de nature à nous émanciper de ce problème.